



CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 mars 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance 29

M. Serge Andrieu

Mme Yvette Guiou – M. Bernard Bossan – M. Franck Dupas – Mme Pauline Dréano –
M. Jean-Marie Roux – Mme Caroline Balas – M. Bruno Gandon – Mme Peggy Bertolucci
M. Jean-François Sénac –

Adjoins au Maire

Mme Christiane Marchello-Nizia – M. Gérard Rolland – Mme Renou Jacqueline –
M. Robert Arnoux – Mme Claudine Mora – M. Jean-Pierre Cavin – M. Michel Blanchard –
M. Angelo Maccagnan – M. Joël Botreau – Mme Nadia Bida – Mme Jeanne Yvan –
M. Julien Langard – Mme Marie-Véronique Thomas De Maleville – M. Laval Antoine –
Mme Marguerite Marie Bevillard – M. Patrick Jaillard – Mme Marie-Françoise Borne –
Mme Véronique Mencarelli – M. Denis Soula

Absents excusés

Mme Agnès Moisson – procuration à Mme Dréano
Mme Karine Guez – procuration à M. Dupas

Absents

Mme Hélène Cabassy –
M. Hervé De Lépinau
Mme Noémi Rayé –
Mme Claudy Baldo

Entrées et sorties :

M. De Lépinau entre pendant la présentation du rapport 1.
Mme Rayé entre pendant le débat d'orientations budgétaires.
Mme Balas sort pendant la présentation du rapport 5 et entre pendant la présentation du rapport 7.
M. Bossan sort pendant la présentation du rapport 17 et entre pendant la présentation les questions du rapport 18.

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*

PV de la séance du 4 décembre 2018 :

Adopté à l'unanimité

<p>RAPPORT N°1 DAF – M. GANDON</p>	<p>DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019</p> <p>Le conseil municipal a délibéré sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2019.</p> <p>Présents : 30 procurations : 2 <i>A débattu</i></p>
<p>RAPPORT N°2 DRH MME GUIOU</p>	<p>FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le renouvellement de la convention à intervenir avec le CDG84 pour l'adhésion de la commune au service de prévention.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°3 DAC – MME DREANO</p>	<p>PROGRAMMATION CULTURELLE – TRANS'ART 2019 – COUR SUD HOTEL DIEU – CONTRAT DE COREALISATION POUR LES CONCERTS DE JAIN ET ANGELE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la programmation culturelle estivale Trans'art de la commune, fixé les modalités du contrat de coréalisation entre la commune et la société AEG pour la programmation des artistes Jain le 11 juillet et Angèle le 18 juillet, et fixé les tarifs de vente des places de ces spectacles.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°4 DAC – MME DREANO</p>	<p>ANIM'ART 2018-2019 FESTIVAL « FESTO PITCHO » - ADOPTION DE LA CHARTE 2019</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la charte Festo Pitcho.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°5 SJ – MME DREANO</p>	<p>AIDE AUX FAMILLES POUR L'ACCES AUX LOISIRS RENOUVELLEMENT CONVENTION « CARTE TEMPS LIBRE » 2019 CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE/ VILLE DE CARPENTRAS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le renouvellement de la convention Carte Temps Libre à intervenir entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse.</p> <p>Présents : 30 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°6 DVE – MME GUIOU</p>	<p>FINANCEMENT DES CLASSES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DU PREMIER DEGRE ANNEE SCOLAIRE 2019/2020</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé à 505€ le montant du financement des classes sous contrat d'association de l'enseignement privé du 1^{er} degré pour l'année scolaire 2019-2020</p> <p>Présents : 30 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p><u>RAPPORT N°7</u> DST – M. SENAC</p>	<p>CONVENTION PARTENARIALE VILLE DE CARPENTRAS ET COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN (COVE) PORTANT SUR L'ENTRETIEN DES EXTERIEURS DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (GARE ROUTIERE – PARKING DE LA GARE ET BASSIN DE RETENTION)</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la convention à intervenir entre la commune et la Cove pour l'entretien des extérieures du pôle d'échanges multimodal (Gare Routière, Parking de la Gare et Bassin de rétention).</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°8</u> DST – M. SENAC</p>	<p>CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS ET COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN (COVE) RELATIVE AUX TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS AVENUE DU PARC (BOULODROME) A CARPENTRAS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté a adopté la convention à intervenir entre la commune et la Cove pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus Avenue du Parc (Boulodrome)</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°9</u> DDLJ M ROUX</p>	<p>AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS ENTRE LA VILLE DE CARPENTRAS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX (COVE) - COMTAT VENAISSIN</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'avenant n°1 à la convention de prestation de service d'instruction du droit des sols entre la commune et la Cove, pour l'instruction des autorisations de travaux permettant de garantir l'accessibilité aux publics à mobilité réduite dans les établissements recevant du public.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°10</u> DDLJ M. LE MAIRE</p>	<p>RENOUVELLEMENT DE CONTRATS DE LOCATION D'APPARTEMENTS MUNICIPAUX SIS PLACE HENRI DUNANT ET AVENUE VILLEMARIE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le renouvellement des contrats de location de deux appartements municipaux.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°11</u> DDLJ M LE MAIRE</p>	<p>FIXATION DES LOYERS ET DES CONDITIONS DE LOCATION D'APPARTEMENTS MUNICIPAUX SIS AVENUE VILLEMARIE ET PLACE HENRI DUNANT ANNEE 2019</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé les loyers et conditions de location d'appartements municipaux.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N°12 DDLJ M LE MAIRE</p>	<p>ACQUISITION DE PORTIONS DE TERRAINS A DETACHER DES PARCELLES CADASTREES CD N° 407, 422,423 ET 424 - SISES CHEMIN SAINT-ANDRE A CARPENTRAS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'acquisition de portions de terrains tirées des parcelles sus-citées.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°13 DDLJ M LE MAIRE</p>	<p>CONCESSION D'AMENAGEMENT CONCLUE AVEC LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE (SEM) CITADIS AUTORISATION D'ACQUISITIONS FONCIERES MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 11 SEPTEMBRE 2018</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la modification de la délibération du 11 septembre 2018 d'approbation du bilan de pré-clôture de la concession d'aménagement Citadis, autorisé l'acquisition de certains biens liés à cette concession d'aménagement pour un montant total de 4 002 354,43 € HT, le reversement par l'aménageur à la Commune d'un montant prévisionnel de 883 000 €, sans TVA, au titre de la restitution de la participation d'équilibre préalablement perçue, qui sera titré à la suite de la passation des actes.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°14 DDLJ M LE MAIRE</p>	<p>CESSION D'UNE PORTION TIREE DE LA PARCELLE COMMUNALE BY N°2 SISE AVENUE PIERRE DE COUBERTIN MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 28 FEVRIER 2017</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la modification de la délibération du 28 février 2017, et la cession d'une portion de la parcelle communale By n°2 au profit de la SCI Coubertin.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté par 30 Voix Pour (Vive Carpentras, Mme Yvan, M. Langard, Mme Bevillard, Relevons le défi relevons Carpentras), 3 Abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p>
<p>RAPPORT N°15 DDLJ M LE MAIRE</p>	<p>ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DESAFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET AU DECLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'engagement de la procédure d'enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement de plusieurs biens communaux.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté par 31 Voix Pour (Vive Carpentras, Carpentras Bleu Marine, Mme Yvan, M. Langard, Mme Bevillard), 2 Abstentions (Relevons le défi relevons Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N°16 DRH M. BOSSAN</p>	<p>CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'UN CHIEN AU PROFIT DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE CARPENTRAS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les conventions relatives aux modalités de mise à disposition d'un chien au profit de la police municipale de la commune.</p> <p>Présents : 31 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p><u>RAPPORT N°17</u> SCA M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">ELECTION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIFFERENTS ORGANISMES</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a élu Monsieur Jean-François Sénac, représentant du conseil municipal au sein du Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux. Présents : 30 procurations : 2 <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p><u>RAPPORT N°18</u> SCA M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">POUVOIRS EXERCES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DES DECISIONS</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte des décisions prises dans le cadre des pouvoirs exercés par délégation du Conseil Municipal. Présents : 30 procurations : 2 <i>A pris acte</i></p>
<p><u>RAPPORT N°19</u></p>	<p style="text-align: center;">QUESTIONS DIVERSES</p>

Affiché le : 13 mars 2019



Le Maire

Serge Andrieu